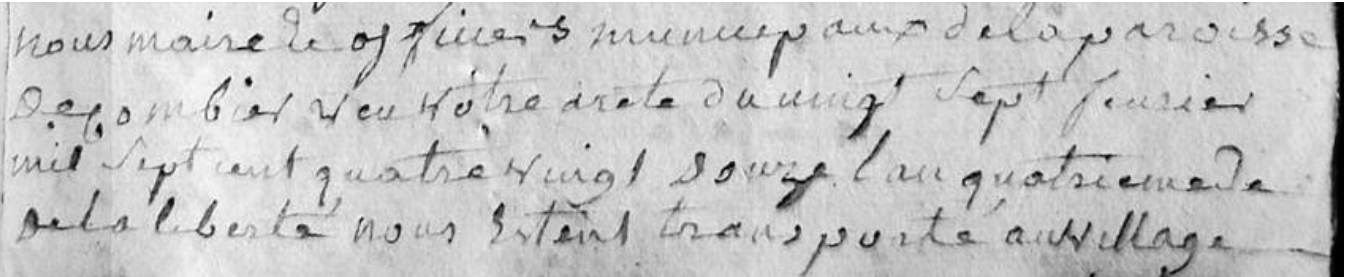


Nous maire et officiers municipaux de la paroisse
De Combiers veu notre areté du vingt sept fevrier
Mil sept cent quatre vingt douze l'an quatrieme de
De la liberté nous estant transporté au village

Du molin neuf avons demandé la clef au curé de la
Chapelle enoncé dans la requete numero 349 signe
Amilhien Lacombe ledit pierre amilhien pretre frere a jean
Amilien lacombe nous ayant fait entrer par une petite porte
Nouvellement faite que icelle porte comunique dans la cour
Dudit pretre ayant obtenu qu'en antran dans laditte porte
Il s'y est trouvé une sacristie contenant environ douse pies
De longueur sur quatre pies de largeur de la somme entre dans
Laditte chapelle et le dit pretre nous ayant fait l'ouverture
D'une autre porte qui don- sans ysue donne sur une
Plasse du dit village y estant avons examine que sur
L'otel etes un nouveau tablaud de sainte genevieve un gros
Livre plus quatre sierge sur leur flambaud plus avons
Observé que laditte chapelle avoient environ dix huit
Pies de longueur sur douze de largeur dans laditte chapelle
Il sy est trouvé trois saise deux double et une simple
Un benitier a la grande porte contenant environ
Trois paine a trois quart plaint avons observe sur le
Dessus de la grande porte la datte portée par la
Requette dudit jean amilhien au--- presanté mes que
La datte n'est que nouvellement gravée et n'ayant conu
Aucun vestige d'antiquité nous estans informé aux
Demende de notre comune il nous ont déclaré n'y avoir
Jamais ----- entendu dire qu'il eut james de chapelle
Fait au moulin neuf le quinze avril 1792 l'an quatrième
De la liberté et avons signé Vallade Dujoubert mere
Lacaton oficier municipal forgeron oficier municipal
Vallade oficier municipal chevrier procureur de la
Comun forestas greffier de la municipalité de Combiers
N 34, a messieurs du departement de la Charante
Renvoyé au directoire du district d'angouleme pour
En communiquer a la municipalité de Combiers
Sur ces observations et donne son avis fait au directoire
Du district a angouleme le 17 mars 1792 l'an 4 de

La liberté signe m-----d maude Che-e-on angouleme le
 8^e mars 1792 n 144 -----
 Jean amilhien Lacombe fils aine de la famille a l'honneur
 de represanter que en 1780 il fit retablir au lieu du
 Moulin neuf paroisse de Combiers a ces frais particuliers
 et rebénir une ancienne chapelle oratoire quy par une datte
 empreinte sur une grosse pierre de 1004 pare que c'est
 en -ntre --- depuis 700 ans pour y faire dire la messe
 particuliere prier dieu et les devoirs de cretien voulant
 jouir de la faveur de la loy c'est a cette fin de laditte chapelle
 privatiment a---y a---y---t et mal intentionnés quy voudroient
 en jouir malgré luy et menacent autrement d'evasion injuste
 ce considéré messieurs delaisse a votre justice et bonté de
 métre la chapelle sous votre protection sauvegarde areter
 qu'il n'entrera dans ycelle et n'y assistera a messe que ces
 represantant et ces parens et amis qui celuy rendra qu'a
 cette fin il fasse tel ecritaux pour la messe en culte particulier
 du sieur lacombe et ces parens et amis seulement et fera des
 veux pour votre prosperité signé amilhien Lacombe



nous maire & officiers municipaux de la paroisse
 de Combiers & en votre date du vingt Sept Jours
 mil Sept cent quatre vingt deux au quatrieme de
 de la liberte nous Estent transporte au Village

Du moulin neuf avons demandé la loge d'aujourd'hui la
 Chapelle Ennomadaus la requête numero 349 Signe
 amilthien la tombe ledit pierre amilthien pretre pres a jean
 ami la tombe nous ayant fait entrer par une petite porte
 nouvellement faite que julle porte communique dans la cour
 Dudit pretre ayant observe que n'entrant dans la dite porte
 il s'y est trouve une Saisie contenant environ douze pie
 de longueur sur quatre pie de largeur d'elaine entre dans
 la dite chapelle le ledit pretre nous ayant fait l'ouverture
 d'une autre porte qui donne sur une donne sur une
 place dudit village y estant nous examinons que sur
 l'otel d'un nouveau labland de Sainte germaine un gros
 liere plus quatre piere sur leur flanc plus avons
 observe que la dite chapelle avient environ dix huit
 pie de longueur sur douze de largeur dans la dite chapelle
 il s'y est trouve trois Saisie deux double d'une simple
 un boe nities a la grande porte contenant environ
 trois paine a bois quart pt aint nous observe sur le
 dessus de la grande porte la dite porte par la
 laquelle fut. jean amilthien nous pas ante mes que
 la dite nest que nouvellement gravee de ny ayant conu
 aucune Hestige d'antiquite nous en ont informe au p
 rnement a notre commune il nous ont declare ny avoir
 jamais veu, entendee dire qu'il y eut jamez de chapelle
 fait au moulin neuf le quinze avril 1792 la quatrieme
 de la liberte & nous Signe Hallade du joubert mes p
 l'acator officier municipal forgeront les pices municipales
 Hallade officier municipal cheures procureur de la
 coman forestier greffier de la commune palite de gombies
 N 34 amessent du departement de la harante
 nous ayé au directeur du district d'Angoulême pour
 en g o municipales a la municipalite de gombies
 Sur ces observations ledouves sou auis fait au district
 du district d'Angoulême le 17 Mars 1792 l'auy de

La liberte Signe muniement maud a l'heure ou angoulême le
 4^e Mars 1792 1144 20 ans 2^e
 par un amulhien ^{37^e H^{ij}} lazombe fils aîné de la famille a l'homme
 de Reperes antes que en 1780 il fit a l'abbé au lieu de
 moulin neuf par 1/2 de combien des frais particuliers
 de Reperes une ancienne chapelle ou a l'heure qui par une dalle
 en pierre sur une grosse pierre de 1004 p. res que est
 en centres avec depuis 700 ans pour faire dire la messe a
 particuliers par les deus de les devoirs de retien et doulant
 pour de la messe de la ley est a l'heure fin de laditte chapelle
 pruvant ment a l'heure et de mal julant unes qui voudroient
 injouir mal y reluy de menacent autrement d'exasion injuste
 ce nous dire et Messieurs Plaise a votre justice l'ordonne de
 mettre de la chapelle sous votre protection l'aveugarde a l'heure
 quil ne brise dans y celle et ny assistera a messe que es
 Reperes tant des parents et amis qui eluy vendra le qua
 lité fin de la messe tel droit aux pour la messe de laditte particulier
 de la messe lazombe de es parents et amis seulement de la messe
 de es pour l'heure Prosperité Signe amulhien lazombe